

**RAPPORT ANNUEL EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE
DU CORPS ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ DE HEARST**

1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Présenté au Conseil le 28 janvier 2026

**Campus
de Hearst**

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

**Campus
de Kapuskasing**

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

**Campus
de Timmins**

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

Le présent rapport annuel est soumis aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS) dans le cadre du *Mental Health Action Plan Grant* (MHAPG). Il rend compte de l'état d'avancement du développement, de l'implantation et du suivi de la Politique en matière de santé mentale du corps étudiant à l'Université de Hearst pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ce rapport annuel s'inscrit dans la continuité du rapport mi-annuel de la deuxième année et vise à documenter les activités réalisées, les résultats atteints et les engagements institutionnels, incluant la signature de l'entente pour le déploiement du *Canadian Campus Wellbeing Survey* (CCWS) ainsi que les prochaines étapes.

Rappel des objectifs de la politique

La Politique en matière de santé mentale du corps étudiant a notamment pour objectif de :

- favoriser le bien-être et la réussite étudiante;
- assurer un accès équitable à des services de soutien adaptés;
- promouvoir la prévention et l'intervention précoce;
- outiller le personnel et la communauté universitaire; et
- appuyer les décisions institutionnelles sur les données probantes.

Activités d'implantation et progrès

Au cours de l'année 2025, l'Université de Hearst poursuit la mise en œuvre progressive de la Politique en matière de santé mentale du corps étudiant. Les actions entreprises ont permis de renforcer la sensibilisation, la formation du personnel et l'intégration de la politique dans les pratiques institutionnelles.

Les principales activités comprennent notamment :

- la diffusion continue de la politique auprès de la communauté universitaire;
- l'intégration de la politique dans le coffre à outils des politiques institutionnelles;
- le renforcement de la collaboration entre les services aux étudiants et les partenaires externes pour aligner leurs pratiques avec les principes incluent dans la politique; et
- la planification d'activités de formation et de sensibilisation pour le personnel et les étudiantes et étudiants.

Évaluation et collecte de données

L'Université de Hearst poursuit le développement d'une approche d'évaluation fondée sur des données probantes. Cette approche est soutenue par le Bureau de recherche institutionnel (BRI) et par des partenaires externes regroupés sous le Groupe InnovaNor, incluant le Centre Labelle Centre (CLC) et le Centre régional de recherche et d'intervention en développement économique et communautaire (CRRIDEC). Ces partenaires renforcent la capacité institutionnelle à offrir des services pertinents et durables, ainsi qu'à développer des mécanismes d'évaluation continue pour mesurer leur efficacité et orienter les améliorations.

Canadian Campus Wellbeing Survey (CCWS)

L'Université de Hearst a signé une entente de service, le 7 janvier dernier, avec le *Canadian Campus Wellbeing Survey* (CCWS) pour le déploiement du sondage à sa clientèle étudiante au semestre de l'hiver 2026.

Approuvée par le MCUERS, cette entente s'inscrit dans la stratégie institutionnelle d'évaluation continue de la santé mentale et du mieux-être étudiant. Les données recueillies soutiendront une prise de décision fondée sur des données probantes et comparables à l'échelle provinciale, et orienteront l'amélioration continue des services.

État d'avancement et conformité aux orientations ministérielles

À ce stade de l'implantation, l'Université observe une appropriation progressive de la politique, une meilleure coordination des actions en santé mentale et la mise en place de bases solides pour une évaluation rigoureuse, en cohérence avec les priorités et les attentes du Ministère.

L'année 2025 constitue une étape clé dans l'implantation durable de la Politique en matière de santé mentale du corps étudiant, permettant une mise en œuvre structurée et alignée sur les objectifs du *Mental Health Action Plan (MHPG)* du gouvernement de l'Ontario.

Prochaines étapes - 2026

En 2026, l'Université procédera au déploiement du sondage CCWS, poursuivra les activités de formation et de sensibilisation, analysera les données recueillies afin d'ajuster les services et assurera un suivi régulier auprès du conseil d'administration sur les indicateurs de bien-être étudiant.